

BTS SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE

Intitulé

BTS SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE

- ✓ Diplôme de niveau 5
- ✓ Certification code RNCP : 38364
- ✓ Diplôme Education Nationale code : 32032409
- ✓ Code NSF : 310p Code ROM : M1604

Métier

Le titulaire du BTS S.A.M. apporte son appui à une, un ou plusieurs cadres, à une équipe projet ou aux personnes d'une entité, en assurant des missions d'interface, de coordination et d'organisation dans le domaine administratif. Par son action proactive et facilitatrice, elle contribue à la productivité et à l'image de l'entité ainsi qu'au développement du travail collaboratif. Ses missions s'inscrivent dans un environnement national et international avec des exigences relationnelles et comportementales essentielles pour interagir dans un contexte professionnel complexe, interculturel et digitalisé.

La personne titulaire du diplôme assure aussi la gestion des dossiers et son expertise lui permet de contribuer à l'amélioration des processus administratifs, impliquant des membres de l'entité mais aussi des partenaires de l'organisation.

Prérequis

Cette formation est accessible aux titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel ou d'un diplôme de niveau 4.

La pratique d'une deuxième langue vivante est obligatoire.

Délai et modalités d'accès

Démarrage de la formation : Début septembre de chaque année.

L'UFA Talensac (OGEC Talensac) s'inscrit dans la procédure rectorale des admissions dans l'enseignement supérieur : www.parcoursup.fr

La procédure interne de l'UFA prévoit au préalable, le retour complet d'un dossier de candidature avec ses justificatifs, suivi d'un entretien de motivation à l'UFA.

Accompagnement vers la structure – employeur d'alternant(e)s

L'UFA Talensac (OGEC Talensac) accompagne les candidats tout au long de leur recherche de structures : entretien et validation du projet professionnel, ateliers sur les techniques de recherche de structure (CV, lettre, entretien...), diffusion des offres d'alternance, mise en relation avec les entreprises.

La procédure interne de l'UFA prévoit en parallèle le dépôt d'un dossier de candidature et un entretien de motivation.

Durée de la formation et calendrier de l'alternance

La formation est suivie dans le cadre d'un contrat d'alternance d'une durée de 24 mois dont 1 350 heures en centre de formation (environ 675 heures/an. Le rythme de l'alternance est d'environ 3j/sem en formation et 2 j/sem en structure + les vacances scolaires en structure.

Objectifs

Les aptitudes et compétences visées au cours de la formation sont les savoirs, savoir-faire et savoir-être indispensables à l'environnement économique et juridique en mutation, aux nouveaux modes d'organisation et de management, à une nouvelle digitalisation des activités, à une organisation interculturelle ouverte à l'international et à la responsabilité sociétale et environnementale de plus en plus prégnante.

(cf les compétences visées par le diplôme sur notre site Talensac [https://www.talensac.com/wp-content/uploads/2024/02/competences_professionnelles BTS SAM-1.pdf](https://www.talensac.com/wp-content/uploads/2024/02/competences_professionnelles_BTS_SAM-1.pdf))

Formation

Enseignement de spécialité

- Organisation des processus administratifs
- Contribution et gestion des ressources humaines
- Gestion de projet

Enseignement général

- Culture générale et expression
- Anglais
- Espagnol ou allemand
- Culture économique juridique et managériale (CEJM)

Méthodes mobilisées

Au sein de l'UFA, la formation est assurée en présentiel, et si besoin en distanciel, par des cours et des ateliers professionnels dans des salles disposant d'ordinateurs équipés de logiciels bureautiques et d'une plate-forme en ligne Moodle. La formation pratique en structure est placée sous la responsabilité d'un tuteur. La formation pratique en structure est placée sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage ou du tuteur pour les contrats de professionnalisation.

Modalités d'évaluation

Pendant la formation : devoirs surveillés, partiels, bulletins semestriels, évaluation des compétences professionnelles en structure.

L'obtention du diplôme est conditionnée :

- Pour les contrats d'apprentissage : par des épreuves ponctuelles orales et écrites en fin de formation + contrôles en cours de formation (CCF).
- Pour les contrats de professionnalisation : par des épreuves ponctuelles orales et écrites en fin de formation

Poursuite d'études

BAC + 3 :

- *Licence générale gestion des organisations (alternance à Talensac) – partenariat Cnam Pays de la Loire*

- Licences professionnelles : Gestion des Ressources Humaines, communication des entreprises, Marketing, Chef de projet spécialisé en Economie Sociale et Solidaire, Gestion des établissements sanitaires et médicaux-sociaux,

- Licence Economie-Gestion parcours Sciences de gestion international (IAE), licence en langues, d'économie et de gestion, de sciences politiques

BAC + 4 et plus :

- Master Ressources Humaines et transformations numériques
- Master Management, organisation et conduite du changement
- Master Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux
- Ecoles supérieures de commerce et de management

Tarifs et Rémunération

La formation est organisée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Elle est gratuite pour les alternants et ces derniers sont salariés donc rémunérés à ce titre..

Par conséquent, **le coût pédagogique est pris en charge par la structure** via, soit son opérateur de compétences, soit par le CNFPT (pour les établissements qui relèvent de la fonction publique territoriale) soit par les fonds propres de la structure.

Le coût moyen de la formation est de 7 330 €/an.

La **rémunération minimale réglementaire de l'alternant(e)** dépend de divers critères (âge de la personne à

la date de début du contrat, période dans le cycle de formation, convention collective de la branche). Nous vous invitons donc, à le calculer via le simulateur prévu à cet effet sur le site de l'état suivant :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-alternant/etape-1>

Contacts

Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation : UFA du lycée Talensac (OGE Talensac) : ufa@talensac.com ou secretariatufa@talensac.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'accueil et l'organisation de la formation pour les personnes en situation de handicap seront systématiquement étudiés par le Référent Handicap de l'organisme de formation. Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation.

Notre Référent handicap CFA St Félix LaSalle : Sandrine Béjenne : sandrine.bejenne@stfelixlasalle.fr

Lieu de déroulement de la formation

La formation se déroule de façon alternée dans les locaux du centre de formation Talensac, au 16 rue Talensac 44000 Nantes, et dans les locaux de l'employeur de l'alternant.

Indicateurs de résultats

Taux d'obtention du diplôme préparé en contrat d'apprentissage **75 % (6 reçus/8 présentés) pour la session 2025**. (selon l'article L. 6111-8 du Code du travail).

Les autres indicateurs de résultats (poursuite d'études, insertion professionnelle, interruption en cours de formation) sont calculés par les ministres chargés de la formation professionnelle et de l'Éducation Nationale et disponibles à l'adresse :

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTSS\\$32409\\$BTS](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTSS32409BTS)

Information complète accessible sur notre site internet www.talensac.fr